

NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT PARIS REGION N° 889



SOCIÉTÉ - HABITAT

Avril 2021 • www.institutparisregion.fr

UNE DÉMOGRAPHIE ÉTUDIANTE DYNAMIQUE, CONTRASTÉE SELON LES BASSINS D'EMPLOI

717 000

ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2019-2020

+10 %

DE HAUSSE DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS DEPUIS 2015-2016

138 000

PLACES PROPOSÉES SUR PARCOURSUP AUX 120 000 NOUVEAUX BACHELIERS FRANCILIENS EN 2019

3

CAMPUS CONNECTÉS DANS LES TERRITOIRES ENCLAVÉS

UN NOUVEAU CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION EST EN PRÉPARATION POUR LA PÉRIODE 2021-2027. IL COMPRENDRA, COMME LES PRÉCÉDENTS, UN VOLET IMPORTANT DÉDIÉ AUX ÉTABLISSEMENTS ET AUX ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. LA RÉGION ET L'ÉTAT Y CONSACRERONT À EUX DEUX UN MILLIARD D'EUROS AU TOTAL. L'INSTITUT PARIS REGION APPORTE UN ÉCLAIRAGE À CET EXERCICE, EN ANALYSANT LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES À L'ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE ET À L'ÉCHELLE DES DIFFÉRENTS BASSINS D'EMPLOI FRANCILIENS.

La région Île-de-France concentre quantité d'établissements d'enseignement supérieur et d'étudiants. Le nombre d'inscrits a augmenté de plus de 10 % entre les rentrées 2015 et 2019, sous l'effet de l'accroissement du nombre de nouveaux bacheliers dans la région et, parmi eux, de ceux qui s'engagent dans des études supérieures, du nombre de bacheliers issus d'autres régions et du nombre d'étudiants de nationalité étrangère issus de systèmes éducatifs étrangers¹. Si la poursuite d'études semble plus fréquente en Île-de-France que dans les autres régions, des écarts significatifs caractérisent les bassins d'emploi en termes de scolarisation des jeunes.

DE PLUS EN PLUS D'ÉTUDIANTS, NOTAMMENT DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Avec près de 717 000 inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur sur le territoire régional durant l'année 2019-2020, le nombre d'étudiants a augmenté de 8 % en quatre ans dans la région. La moitié des étudiants sont inscrits dans une université (hors instituts universitaires de technologie, IUT), et les autres se répartissent dans les autres filières de l'enseignement supérieur : écoles de commerce, gestion et vente (10 %), écoles d'ingénieurs non universitaires (6 %), autres écoles et formations (21 %), sections de technicien supérieur et assimilés (STS, 6 %), classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE, 4 %) et instituts universitaires de technologie (3 %).

La croissance des effectifs étudiants entre les rentrées universitaires 2015 et 2019 est principalement portée par les filières non universitaires, en particulier les écoles de commerce, gestion et vente (+68,5 %) et les autres formations d'ingénieurs (+24,8 %)². Le nombre d'étudiants

L'INSTITUT
PARIS
REGION

LES BASSINS D'EMPLOI EN ÎLE-DE-FRANCE

Les bassins d'emploi sont les territoires de référence pour l'action publique en matière d'emploi, de formation et de développement économique. Ils ont été définis conjointement par l'État et la Région en septembre 2016, en concertation avec les collectivités locales. Leurs périmètres géographiques coïncident avec ceux des établissements publics territoriaux (EPT) adjacents à Paris et des EPT Grand Paris Grand Est et Grand Paris Sud Est Avenir. Les autres bassins d'emploi regroupent plusieurs EPT.

inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles est en baisse ; il progresse de 2 % en sections de technicien supérieur et reste stable à l'université (voir graphique 1).

Quelques universités ont néanmoins vu leur nombre d'inscrits s'accroître durant la période. Les plus fortes hausses concernent CY Cergy Paris Université (+28,6 %), Paris Saclay et Paris Est Créteil (+17,5 %), Gustave Eiffel (+10,8 %), et Paris I Panthéon Sorbonne (+9,7 %). Les inscriptions sont en baisse de 5 % à Sorbonne Université et à l'Université de Paris (voir graphique 2).

Le nombre total d'étudiants sur le territoire a davantage augmenté en banlieue (+35 800) qu'à Paris (+14 900), qui concentre encore près de la moitié des étudiants franciliens en 2019-2020. Les hausses enregistrées atteignent 11 % dans les académies de Créteil et Versailles, et 5 % à Paris.

Des données à une échelle plus fine sont disponibles pour la période 2014-2018 (voir carte page 3). Elles montrent une forte progression des effectifs étudiants dans les bassins d'emploi de Versailles-Saclay (+11 700), Grand-Orly Seine Bièvre (+4 400) et Ouest Val-d'Oise (+4 300). En revanche, le nombre d'étudiants inscrits dans les

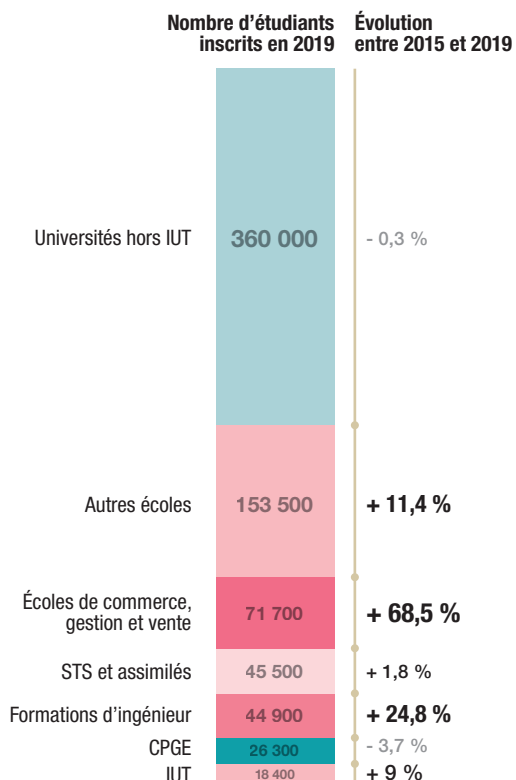
bassins d'emploi de la périphérie est de la Seine-et-Marne évolue peu, voire diminue dans le bassin Sud Seine-et-Marne. Le bassin de Vallée Sud - Grand Paris perd également des étudiants, en raison du déménagement de l'École centrale sur le plateau de Saclay. La progression du nombre d'étudiants entre 2014-2015 et 2018-2019 est particulièrement élevée dans les bassins d'emploi de Grand Paris Seine Ouest (+39 %), en particulier à Issy-les-Moulineaux et, dans une moindre mesure, Boulogne-Billancourt, Est Ensemble (+28 %), Boucle Nord de Seine (+26 %) et Versailles-Saclay (+24 %). L'installation, depuis 2018, de nouveaux établissements sur le plateau de Saclay et l'inauguration des premiers bâtiments du campus Condorcet laissent augurer une forte croissance du nombre d'étudiants dans les bassins d'emploi de Versailles-Saclay et de Plaine Commune.

UNE POURSUITE D'ÉTUDES PLUS SOUTENUE À PARIS ET DANS L'OUEST FRANCILIEN

Les jeunes poursuivent plus souvent des études en Île-de-France que dans les autres régions : 79,2 % des 18-20 ans sont scolarisés dans la région, contre 70,2 % sur le reste du territoire. Mais des écarts significatifs caractérisent les bassins d'emploi. Ainsi, parmi les jeunes âgés de 18 à 20 ans, plus de

Nombre d'étudiants par type d'école

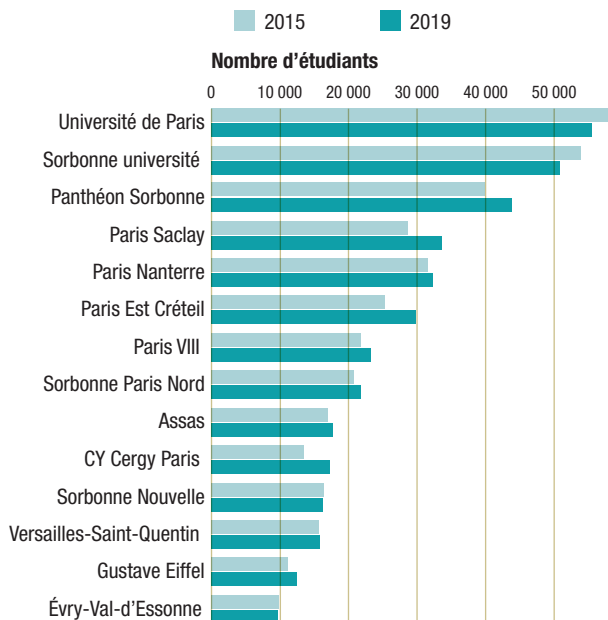
et évolution des inscriptions entre 2015 et 2019



Champ : les inscriptions en Île-de-France hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE, la plupart des étudiants inscrits en CPGE étant également inscrits dans une université.
Source : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (Mesri-Sies), Repères et références statistiques, éditions 2016 et 2020

Évolution du nombre d'étudiants par université

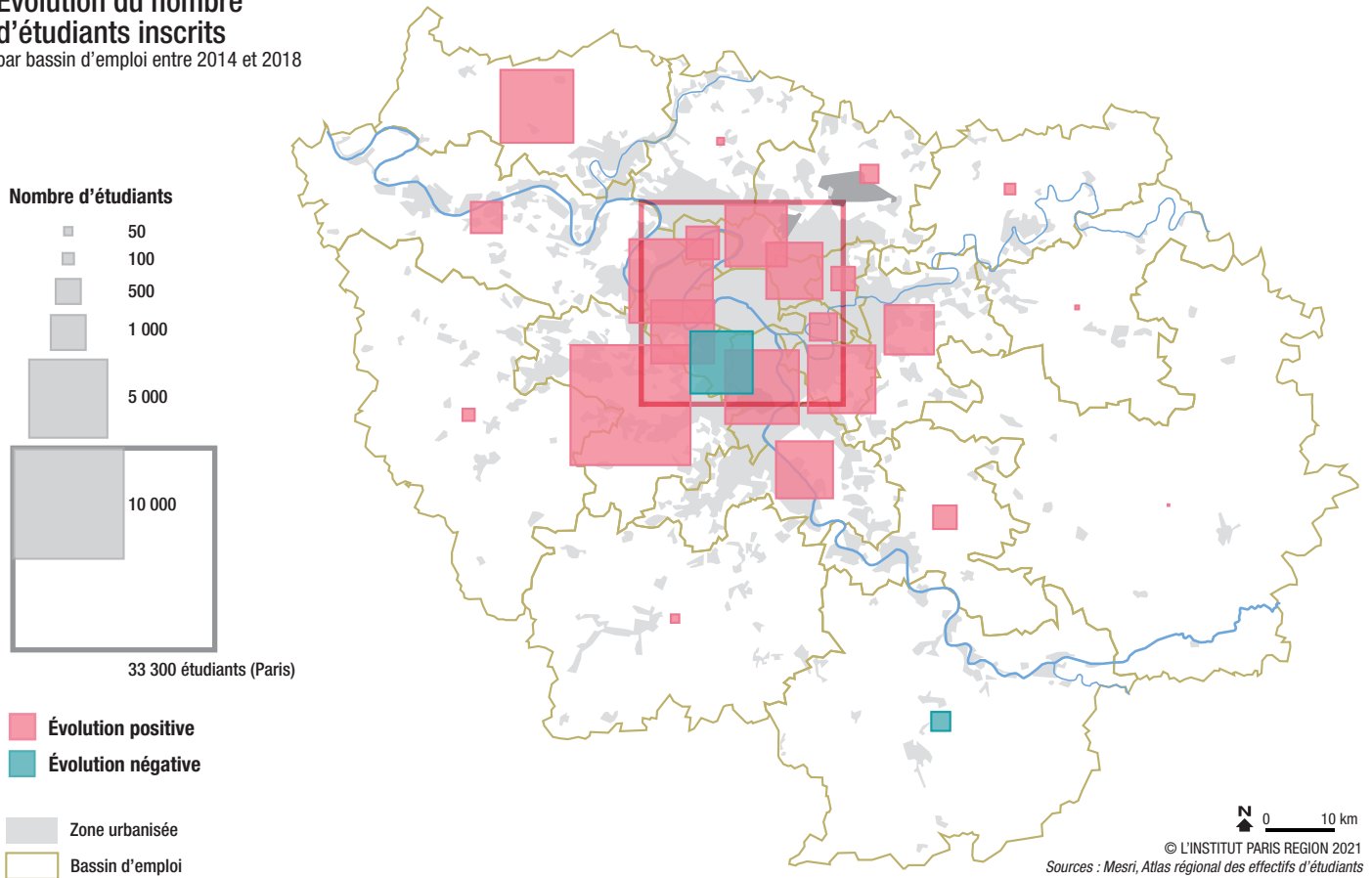
entre 2015 et 2019 hors Inspé



Champ : les inscriptions en Île-de-France hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE et hors étudiants inscrits en Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé).

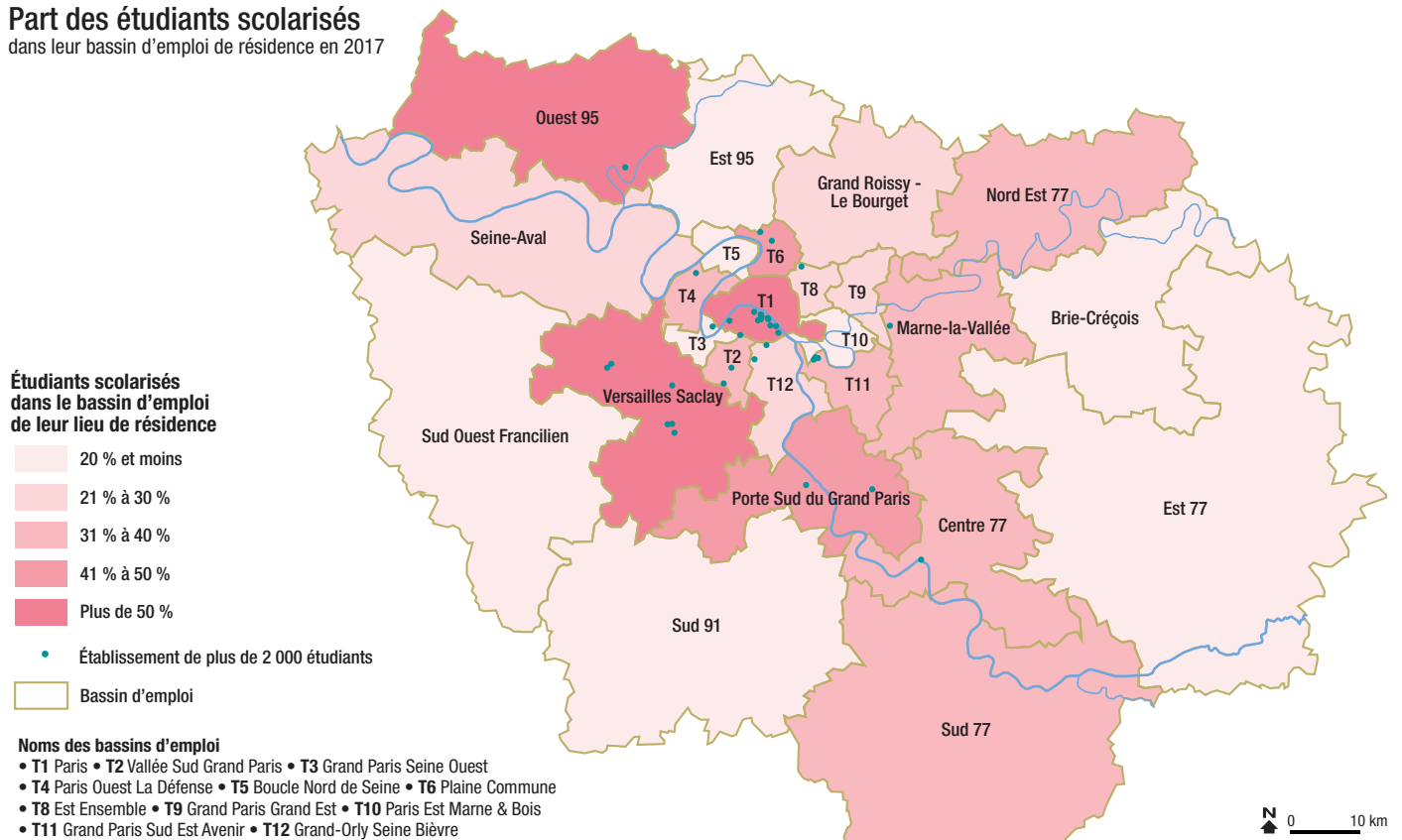
Évolution du nombre d'étudiants inscrits

par bassin d'emploi entre 2014 et 2018



Part des étudiants scolarisés dans leur bassin d'emploi de résidence en 2017

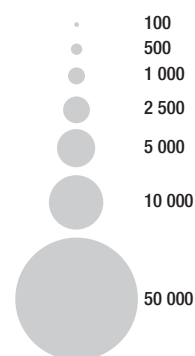
dans leur bassin d'emploi de résidence en 2017



Définition : sont considérés comme étudiants dans le recensement les jeunes âgés de 15 à 29 ans titulaires d'un diplôme équivalent au baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur, et qui déclarent être inscrits dans un établissement d'enseignement.

Capacités d'accueil en première année dans les établissements d'enseignement supérieur et nombre de bacheliers par bassin d'emploi en 2019

Capacité et nombre de bacheliers



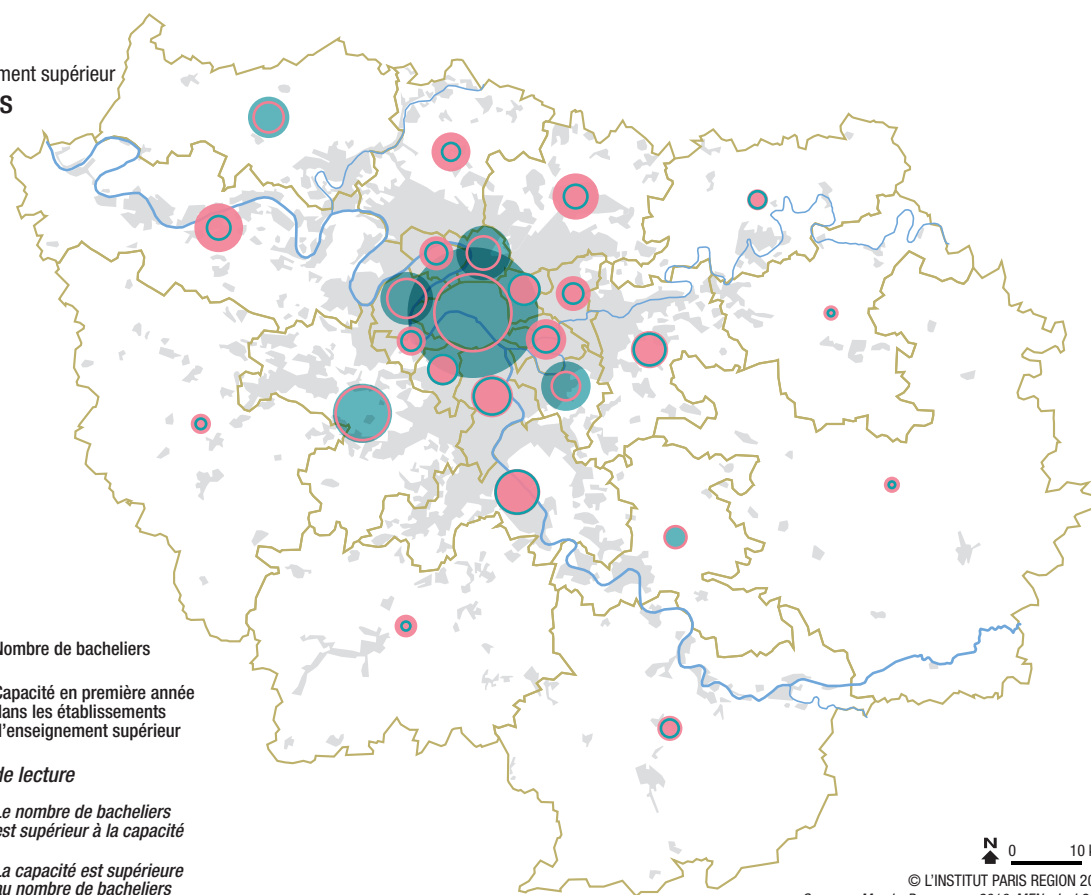
● Nombre de bacheliers

● Capacité en première année dans les établissements d'enseignement supérieur

Note de lecture

○ Le nombre de bacheliers est supérieur à la capacité

○ La capacité est supérieure au nombre de bacheliers



N 0 10 km

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Mesri - Parcoursup 2019, MEN - Ival 2019

Capacités d'accueil en première année d'études

En 2019, 2 145 formations étaient répertoriées sur la plateforme d'affectation en première année d'études supérieures Parcoursup, représentant une capacité totale d'accueil de plus de 138 000 places. Tous les établissements d'enseignement supérieur n'étaient pas inclus sur la plateforme, certains recrutant encore autrement leurs étudiants : l'université Paris Dauphine, une grande partie des écoles de commerce, certaines écoles d'ingénieurs, les Instituts d'études politiques (IEP), certaines écoles privées ou spécialisées (art, architecture, paramédical, etc.)...

Cette même année, le nombre total de nouveaux bacheliers dans les lycées franciliens publics et privés sous contrat s'établissait à près de 120 000 : les capacités d'accueil en première année d'études supérieures excèdent donc les besoins des seuls bacheliers de l'année. Une partie des places est en effet affectée à des étudiants en réorientation, dont le nombre a beaucoup progressé*. Un quart des candidats admis sur la plateforme en 2019 étaient ainsi des candidats en réorientation, 31 % des admis en licence et 57 % des admis en Instituts de formation en soins infirmiers (Ifsi).

Sources : Mesri-Sies, <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/home>, <https://www.education.gouv.fr/les-indicateurs-de-resultats-des-lycees-1118>

* Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR), *La réorientation dans l'enseignement supérieur*, octobre 2020.

30 % ont déjà quitté le système éducatif dans les bassins d'Est Seine-et-Marne (37 %), de Nord-Est Seine-et-Marne, de Brie-Créçois et de Sud Seine-et-Marne. Cette proportion n'atteint pas 15 % des jeunes résidant à Paris et dans les bassins limitrophes du sud-ouest de la capitale, Grand Paris Seine Ouest et Vallée Sud - Grand Paris.

Ces écarts peuvent s'expliquer par une plus forte appétence à la poursuite d'études des jeunes de milieux sociaux favorisés. Ils interrogent néanmoins la capacité des territoires à proposer aux bacheliers une offre de formation adaptée. La comparaison, en volume, du nombre de places ouvertes en 1^{re} année d'études supérieures sur la plateforme Parcoursup en 2019 avec le nombre de nouveaux bacheliers diplômés la même année fait apparaître des différences importantes entre bassins d'emploi (voir carte page 4) : quatre bassins d'emploi proposent au plus une place pour cinq bacheliers (Est Seine-et-Marne, Sud Essonne, Brie-Créçois et Est Val-d'Oise), tandis que trois bassins d'emploi proposent entre 2,5 et 3 places pour un bachelier (Grand Paris Sud Est Avenir, Paris et Plaine Commune).

Paris concentre plus de 40 % des places à l'entrée en formation, les trois départements limitrophes (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) entre 10 et 11 % chacun, et les départements de grande couronne (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne et Val-d'Oise) entre 6 et 8 % chacun. Cette concentration parisienne est la plus forte pour les premières années communes aux études de santé (58 %), les classes préparatoires aux grandes écoles (53 %) et les licences (46 %). Elle est beaucoup moins sensible dans les filières courtes qui préparent au diplôme universitaire de technologie (DUT, 11 %) et au brevet de technicien supérieur (BTS, 27 %).

Hors Paris, les bassins d'emploi proposant le plus de places à l'entrée dans l'enseignement supérieur sont ceux de Versailles Saclay (11 600 places) autour des universités de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et Paris Saclay, Plaine Commune autour des universités Paris 8 à Saint-Denis, et Sorbonne Paris Nord à Villette (9 900 places), Paris Ouest La Défense autour de l'université Paris Nanterre (9 400 places) et Grand Paris Sud Est Avenir autour de l'université Paris Est Créteil (8 300 places).

Dans les bassins d'emploi mal dotés en offre de formation, les jeunes bacheliers peuvent alors s'orienter vers des établissements situés dans un autre territoire, vers lesquels ils se déplaceront quotidiennement ou déménageront pour s'en rapprocher. La richesse et la diversité des formations proposées par la métropole constituent autant d'opportunités. Cependant, une partie de ces jeunes ne poursuit pas d'études en raison de temps de trajet trop longs et du coût trop élevé d'un logement indépendant. Les données disponibles sur les taux de scolarisation des jeunes résidents de ces territoires mal dotés suggèrent qu'ils sont plus nombreux qu'ailleurs à renoncer aux études

supérieures ; en revanche, il est difficile d'évaluer le nombre de ceux qui ont pu quitter le logement familial pour accéder à un logement autonome à proximité de leur établissement.

L'inégale répartition géographique de l'offre de formation conduit ainsi bon nombre de jeunes poursuivant des études supérieures à se déplacer vers d'autres bassins d'emploi pour étudier. Cette proportion varie très nettement selon les bassins (voir carte 2 page 3). Ceux de Sud Essonne, Est Val-d'Oise et Brie-Créçois ne retiennent sur place que moins de 15 % des étudiants qui y résident, les autres étant inscrits ailleurs. À l'inverse, les bassins de Paris, Ouest Val-d'Oise et Versailles-Saclay retiennent sur leur territoire plus de la moitié des étudiants qui y résident. L'enquête sur les conditions de vie des étudiants, réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante en 2020, met en évidence des temps de trajet du domicile au lieu d'études particulièrement élevés pour les étudiants résidant dans la grande couronne francilienne : 64 minutes en moyenne. Ils s'élèvent à 58 minutes pour les étudiants résidant dans les départements de petite couronne et à 44 minutes pour ceux résidant à Paris.

CAMPUS CONNECTÉS ET « DIGITALES ACADÉMIES » AU SERVICE DES TERRITOIRES ENCLAVÉS

Des « campus connectés » ont été expérimentés en France dans les territoires enclavés pour faciliter la poursuite d'études des jeunes qui y résident. Ces « tiers lieux » éducatifs leur offrent la possibilité de suivre des cours à distance, dans des conditions favorisant leur réussite. Ils permettent aux jeunes bacheliers de surmonter les difficultés liées à de trop longues mobilités quotidiennes, d'élargir le choix des poursuites d'études ou encore de préparer une mobilité résidentielle ultérieure à proximité d'un site d'enseignement supérieur. En 2019, 33 campus connectés ont été labellisés en France métropolitaine, dont trois en Île-de-France : à Montereau-Fault-Yonne, Garges-lès-Gonesse et Chanteloup-les-Vignes.

De son côté, la Région a lancé, dès mars 2019, un appel à projets régional « Accès de proximité à l'enseignement supérieur par le numérique en Île-de-France », visant à favoriser l'émergence de nouveaux tiers lieux éducatifs, sur le modèle de l'expérience pionnière menée par la « Digitale Académie » de Montereau-Fault-Yonne.

UNE DÉMOGRAPHIE ÉTUDIANTE DYNAMIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

Les projections de population réalisées par L'Institut à la demande d'Île-de-France Mobilités évaluent entre 37 % et 41 % la progression du nombre de jeunes en âge de poursuivre des études (âgés de 18 à 25 ans) en Île-de-France entre 2015 et 2025. Les plus fortes augmentations concerneront les bassins d'emploi de Paris, Vallée Sud - Grand Paris, Grand-Orly Seine Bièvre, et, dans une moindre mesure,

RITLES, UNE FÉDÉRATION DE DIGITALES ACADÉMIES

Un « Réseau international des tiers lieux d'enseignement supérieur » (Ritles) a été créé sous l'impulsion de la Digitale Académie de Montereau-Fault-Yonne en 2017. Outre les trois campus connectés franciliens de Montereau-Fault-Yonne, Garges-lès-Gonesse et Chanteloup-les-Vignes, il inclut un quatrième tiers lieu éducatif situé à Sartrouville. Une ouverture prochaine est également prévue à Beaumont-sur-Oise. Ces tiers lieux proposent à leurs publics l'inscription à près de 1 000 formations accessibles en ligne, diplômes d'État, cours de langues, préparations aux concours, etc., dans un espace convivial, bien équipé et connecté. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé afin de maintenir leur motivation sur la durée. Source : www.digitale-academie.org

Grand Paris Sud Est Avenir et Ouest Val-d'Oise. La croissance des effectifs devrait donc rester soutenue sur ces territoires en particulier. D'après les prévisions nationales d'effectifs réalisées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation selon un modèle tendanciel, 52 % des étudiants supplémentaires en 2028 par rapport à 2018 seront accueillis dans les universités, et 35 % dans des formations d'ingénieur non universitaires, des écoles de commerce et des facultés privées, dont les effectifs vont fortement augmenter sur la période.

La dynamique démographique francilienne laisse présager une croissance soutenue du nombre d'étudiants inscrits dans la région au cours des prochaines années, d'autant que l'Île-de-France demeure une destination privilégiée par les étudiants internationaux. La stratégie « Bienvenue en France » annoncée par le Gouvernement en novembre 2018 escomptait une augmentation de 54 % du nombre d'étudiants internationaux accueillis en France à l'horizon 2027. La crise sanitaire a provisoirement stoppé cet élan : en France, le nombre de nouveaux entrants à l'université dispensés de baccalauréat ou en mobilité internationale a chuté de 16 % à la rentrée 2020. En revanche, le nombre de nouveaux bacheliers inscrits à l'université en 2020-2021 a progressé de plus de 5 % en un an, selon les premières estimations du ministère. Des effets pourraient aussi apparaître en matière de prolongement des études, d'orientation ou de reconversion professionnelle.

En généralisant la pratique d'un enseignement tantôt à distance, tantôt hybridant présentiel et à distance durant plus d'un an, cette crise pourrait avoir des répercussions durables sur les modalités d'accueil des étudiants dans les établissements. Si les manières traditionnelles d'enseigner devraient perdurer, il est possible qu'une partie des activités proposées « basculent » à distance avec le développement de pratiques pédagogiques s'appuyant sur les outils numériques. Les conséquences en termes de capacités d'accueil immobilières, d'aménagement des espaces et de répartition géographique des sites d'enseignement restent à mesurer. ■

Corinne de Berny, chargée d'études
département Société et habitat (*Martin Omhovére, directeur*)

RESSOURCES

- Conseil régional d'Île-de-France, Orientations du futur CPER 2021-2027, Rapport n° CR-2021-006, février 2021.
- Belghith Feres, Ferry Odile, Patros Théo, Tenret Élise, Repères Conditions de vie 2020, Observatoire de la vie étudiante, janvier 2021.
- Berny Corinne de, Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur en Île-de-France, IAU idF, février 2017.
- Berny Corinne de, Davy Anne-Claire, Territoires de la vie étudiante en Île-de-France, IAU idF, octobre 2016.
- IGÉSR, La réorientation dans l'enseignement supérieur, octobre 2020.
- Marlat Diane, Perraud-Ussel Cyrielle, Inscriptions des nouveaux bacheliers entrant en première année à l'université en 2020-2021, Note flash du Sies n° 23, Mesri-Sies, novembre 2020.
- Pauron Aline, Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2019 à 2028, Note d'information du Sies n° 20.05, avril 2020.
- Repères et références statistiques enseignements formation recherche, MEN-Depp, Mesri-Sies, édition 2020.

Ressources en open data :

- www.data.enseignementsup-recherche.gouv.fr
- www.education.gouv.fr/les-indicateurs-de-resultats-des-lycees
- www.insee.fr/fr/statistiques/4516086?sommaire=4516089&q=base-cc-diplomes-formation-2017

1. Dans les établissements publics sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, le nombre d'étudiants inscrits en Île-de-France ayant obtenu le baccalauréat dans une autre région a augmenté de 8 % entre les rentrées 2014 et 2018, et celui des étudiants de nationalité étrangère issus de systèmes éducatifs étrangers de 5 %.
2. Depuis la collecte 2016-2017, des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'information individualisé ont été mises en œuvre. Elles peuvent expliquer une partie de l'augmentation du nombre d'étudiants recensés par le ministère de l'Enseignement supérieur.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Fouad Awada
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION
Sophie Roquelle
RÉDACTION EN CHEF
Laurène Champalle
MAQUETTE
Jean-Eudes Tilloy
INFOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE
Stéphanie Lesselier

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE
Inès Le Meledo, Julie Sarris
FABRICATION
Sylvie Coulomb
RELATIONS PRESSE
Sandrine Kocki
33 (0)1 77 49 75 78

L'Institut Paris Region
15, rue Falguière
75740 Paris cedex 15
33 (0)1 77 49 77 49

ISSN 2724-928X
ISSN ressource en ligne
2725-6839

